

En commun

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERSOISE



Le développement économique est la principale compétence que les communes ont confiée à la CCLG.

Aider les entreprises à se développer se traduit par la création ou le maintien des emplois.

La communauté s'est dotée d'un plan stratégique de développement pour rendre son action cohérente dans ce domaine.

La communauté est à l'écoute des chefs d'entreprise, des commerçants et des artisans et s'est fortement impliquée dans le plan social de Gersica qui a permis le reclassement de la quasi-totalité des employés licenciés.

Nous avons accompagné les entreprises des groupes Gimbert et Keller dans leurs démarches de formation et de recrutement. La CCLG aide également l'entreprise Beaudonnet dans le recrutement de douze soudeurs, nécessaires à son développement.

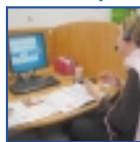
La réalisation de l'hôtel d'entreprises participe aussi à la création d'emplois en permettant à de nouvelles entreprises de s'installer sur le territoire.

J'espère que notre action servira encore en cette année 2007 au développement de l'économie et de l'emploi.

Avec tous mes vœux pour cette nouvelle année, je souhaite à toutes et à tous de pouvoir mieux vivre et travailler en Lomagne.

Bernard LAPEYRADE,
Président de la CCLG

En marche P2
Dossier Economie et emploi



Forces vives P3
Oscar Coupey
Véronique et Arnaud Delannoy

Zoom P4
Laure Couture



Economie et emploi : les jumeaux du développement

Concevoir, animer une politique de développement à l'échelle du territoire est la préoccupation majeure des élus réunis au sein de la CCLG. Etre aux côtés des entreprises afin de créer les conditions favorables de leur développement est une des missions qu'ils se sont fixés, en particulier concernant l'emploi.

STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Thème 1 : Animer la communauté d'entrepreneurs	Thème 2 : Adapter le bassin d'emploi	Thème 3 : Améliorer la qualité des infrastructures	Thème 4 : Soutenir les filières du territoire	Thème 5 : Améliorer l'environnement des salariés	Thème 6 : Promouvoir les entreprises
<p>Action 1 : Assurer la veille du marché et des acteurs de l'immobilier</p> <p>Action 2 : Faciliter les procédures d'urbanisme</p> <p>Action 3 : Réaliser de l'immobilier d'entreprise</p> <p>Action 4 : Appréhender l'activité des entreprises</p> <p>Action 5 : Accompagner les projets des entreprises</p>	<p>Action 1 : Favoriser le déploiement sur le territoire de politiques existantes pour l'emploi</p> <p>Action 2 : Faciliter la mise en place d'un forum annuel des métiers et des entreprises</p> <p>Action 3 : Faciliter l'accès des entreprises aux dispositifs de formation</p> <p>Action 4 : Pourvoir aux besoins des entreprises en matière d'emplois spécifiques</p>	<p>Action 1 : Réaliser des règlements de zones d'activités</p> <p>Action 2 : Faciliter l'accessibilité des ZA</p> <p>Action 3 : Solliciter la mise à 2x2 voies de la RN21</p> <p>Action 4 : Valoriser les besoins du territoire en desserte ferroviaire</p> <p>Action 5 : Faciliter le développement des technologies de communication sur le territoire</p> <p>Action 6 : Constituer des réserves foncières</p> <p>Action 7 : Aménager le foncier acquis</p> <p>Action 8 : Réhabiliter le foncier existant</p>	<p>Action 1 : Conforter et promouvoir la filière Plantes</p> <p>Action 2 : Conforter et promouvoir la filière Agroalimentaire</p> <p>Action 3 : Conforter et promouvoir la filière BTP</p> <p>Action 4 : Conforter et promouvoir la filière logistique</p>	<p>Action 1 : Accompagner les actions visant à améliorer l'offre de logements sur le territoire</p> <p>Action 2 : Initier des projets de services à la personne répondant aux besoins des entreprises</p> <p>Action 3 : Participer aux actions d'accueil des nouveaux arrivants</p>	<p>Action 1 : Élaborer et réaliser une politique de communication visant à promouvoir le territoire</p> <p>Action 2 : Finaliser le volet économique du site Internet de la communauté</p>

Réalisation cofinancée par le programme européen Leader +



En janvier 2006, le Président présentait la "feuille de route" guidant l'action communautaire. Cette stratégie et son plan d'action ont été co-construits avec les acteurs eux-mêmes et s'articulent autour de 6 thèmes. Ce plan d'actions a été prévu pour être réalisé sur plusieurs années. Sa réalisation suit son cours.

Certaines actions ont vu leur actualité monter en puissance suite à des événements douloureux nécessitant une réactivité forte. Ainsi, la crise déclenchée par le plan social de GERSICA a été le détonateur d'une prise de conscience collective de la nécessaire valorisation des richesses humaines comme ressources locales, donnant ainsi une dimension toute particulière à l'emploi.

Si les politiques publiques affichent une préoccupation majeure autour de l'emploi et de la qualification,

c'est souvent de façon défensive, répondant à la question du chômage, d'insertion, voire de l'exclusion. Bien d'autres dispositifs existent, permettant de répondre aux problématiques de développement des entrepreneurs.

Ces dispositifs sont très nombreux, déclinés par de multiples intervenants tant financeurs qu'acteurs. Dans ce labyrinthe, le chef d'entreprise est parfois peu informé des outils, découragé par la complexité des dossiers à monter. Face à ce constat, les élus ont choisi d'assurer un rôle de proximité, d'écoute des besoins, afin de faciliter l'accès aux dispositifs existants. L'accompagnement de la CCLG peut se faire à tous les moments de vie de l'entreprise : de la création à la transmission, ainsi que lors des développements, mais aussi au moment des crises.

L'entreprise Ethiquable
a intégré dans son équipe
7 des anciens salariés
de GERSICA



Un plan social : une réponse collective

2005, une année difficile pour l'emploi dans la filière gras

La crise sur le marché du canard gras a provoqué une refonte du secteur : le regroupement de plusieurs grands intervenants (les trois grandes coopératives du secteur qui maîtrisent l'ensemble de la filière, de l'éleveur de canard à la transformation, se sont rapprochées) et une importante restructuration des différents sites industriels.

Le site de Fleurance a été dédié aux petites séries, entraînant ainsi la suppression de 62 emplois.

Quel bilan tirer de cette douloureuse expérience ?

Une mobilisation très importante a permis un taux de reclassement de 88 % (à comparer aux statistiques nationales dans ce domaine qui sont de 60 %).

Très vite (dès le 1^{er} mars 2005), la communauté de communes de la Lomagne Gersoise et la mairie de Fleurance se sont mobilisées sur ce dossier : 62 emplois sont concernés par la restructuration du site de Fleurance.

Un travail en amont, qui a été déterminant

La communauté de communes de la Lomagne Gersoise, en lien avec la mairie de Fleurance, dès l'annonce de la reprise de GERSICA par DELPEYRAT, a engagé des démarches pour repérer des emplois sur le territoire en vue du reclassement des personnes concernées par le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

Une première action de repérage des emplois potentiels sur le territoire menée par la CCLG a permis d'identifier 32 emplois en recrutement à court terme et 74 en totalisant les projets à 12 mois.

Un suivi dans le temps

Un véritable partenariat s'est noué entre la collectivité et la cellule de reclassement de GERSICA.

La réussite a été à la clé. Les salariés, dans leur très grande majorité, ont trouvé une solution.

Les énergies restent mobilisées pour les 9 salariés encore en situation de recherche d'emploi.

La mobilisation des entreprises

Les entreprises du territoire ont fait preuve d'une remarquable solidarité et se sont mobilisées pour donner accès aux salariés de GERSICA aux postes qui se créaient ou qui se libéraient. On peut citer, sans que cette liste soit exhaustive, GIMBERT, ETHIQUABLE, KELLER, BEAUDONNET, ARTEGEL, TROISEL, CASTEL & FROMAGET, la Base INTERMARCHÉ à Lectoure, CHAMPION, PROPHESSANCE.

Cette situation de crise a été l'élément déclencheur

d'une prise de conscience collective de ce que représentaient les ressources humaines sur notre territoire. Il a été décidé d'organiser les actions en matière de Ressources Humaines sur le territoire. A cet effet, une convention a été signée entre le Pays et la Région, puis déclinée au niveau de la CCLG, afin de déployer les dispositifs de gestion prévisionnelle de l'emploi.

Pour assurer son programme d'actions, la CCLG s'est dotée de spécialistes du développement et de l'accompagnement économique.

Elle a renforcé son équipe en juin 2006.

Au-delà de l'accueil des porteurs de projets qui veulent s'installer sur le territoire, des contacts sont pris avec les entreprises locales. Les rencontres permettent de faire un travail en profondeur et d'explorer avec méthode les différentes composantes de l'entreprise : activités, marchés, ressources humaines, projets dormants, développement prévisible, besoin en immobilier...

Après analyse, des propositions d'actions sont faites par le service à l'entreprise, correspondant à ses besoins, tant en termes d'information, qu'en repérage de dispositifs d'aide.

Dans le domaine de l'emploi, trois types d'intervention représentent la majorité des actions menées :

Aides à la création d'emplois

► Lorsque le service détecte une création d'emploi, il donne toutes les informations que peut chercher le chef d'entreprise, à la fois pour formaliser une fiche de poste, repérer les exonérations, mais aussi, accompagner au montage de dossier d'aide financière de la Région au recrutement dans les TPE.

3060 € : c'est le montant de l'aide de la Région par emploi CDI créé. 18 créations d'emplois ont été aidées.

Les entreprises de la CCLG ont bénéficié de 55 080 €.

► Les entreprises créant des postes d'encadrement peuvent bénéficier d'une aide à la création d'une fonction nouvelle d'encadrement. L'aide représente 50% du salaire de l'emploi créé.

3 emplois de ce type ont été aidés.

Aide à la structuration de l'emploi dans l'entreprise

► Pour assurer son évolution face à la réglementation, mais aussi pour optimiser ses méthodes de travail, il est fréquent que les entreprises aient besoin d'une aide à la structuration de l'emploi dans l'entreprise.

Il s'agit de les accompagner dans leur diagnostic, dans la prise en compte de la pyramide des âges, dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. A ce jour, 30 entreprises ont bénéficié de cet accompagnement.

Des modes d'interventions et des dispositifs pour développer l'emploi

Ingénierie de formation

Certains projets nécessitent un travail particulier d'accompagnement afin de construire un programme de formation adaptée au projet de l'entreprise :



► L'entreprise BEAUDONNET avait souhaité développer un projet industriel nouveau, mais l'avait abandonné faute de trouver les salariés qualifiés pouvant le mettre en œuvre.

Avec opiniâtreté la CCLG a accompagné les différentes démarches de définition des besoins en compétences, de recherche des candidats potentiels, des organismes de formation, mais aussi des financements avec les partenaires.

La formation des soudeurs devrait commencer début 2007 et permettra la création de 12 emplois.



► L'entreprise KELLER, après un changement de direction, a souhaité définir une stratégie d'amélioration de la qualité de ses produits. Pour ce faire, l'entreprise a besoin de doter ses équipes de compétences complémentaires.

Un premier plan de formation a été élaboré avec pour objectif de créer des tuteurs qui eux même diffuseront la formation au sein des équipes. Ce bon qualitatif devrait permettre

la création de nouveaux emplois.



► Le groupe GIMBERT, pour développer son activité, décide de créer un outil de commercialisation sous forme de call center. Après une première plateforme réalisée en région toulousaine, il décide d'en créer une sur Fleurance.

Compte tenu du développement prévisionnel, il décide de créer son propre organisme de formation.

La CCLG l'a accompagné dans ces différentes démarches auprès des partenaires. Elaborer les référentiels de compétences, négocier la méthodologie de recrutement, mettre à disposition des salles pour les recrutements : autant d'actions qui ont facilité le projet.

Ce sont 24 emplois qui ont été créés.

retrouvez toutes les informations concernant la communauté de communes sur notre site web : www.lomagne-gersoise.com

Ce travail d'accompagnement au quotidien ne peut se faire qu'avec la mobilisation des différents réseaux partenaires.



Oscar Coupey

Qualité et innovation, l'enjeu agricole de "Beausoleil" à La Romieu

Oscar Coupey et Arnaud Delannoy se sont engagés dans une démarche d'agriculture moderne et soucieuse de l'environnement, face aux défis européens. L'enjeu consiste à offrir aux consommateurs des produits locaux dont ils garantissent saveur et qualité. Oscar Coupey a organisé ses activités autour de plusieurs entités.

1 La SCEA de CANET est une exploitation agricole spécialisée dans la production arboricole et céréalière. Elle propose également une activité de gîte de groupe (pour des associations de VTT, groupes de marcheurs, séminaires, mariages, fêtes, etc.) pouvant accueillir jusqu'à 35 personnes en chambres doubles ou individuelles sur une propriété arborée de 200 hectares.

2 La SARL "Vergers de Beausoleil" commercialise les pruneaux de la SCEA du Canet triés avec un soin particulier, et des fruits frais provenant de tout le bassin Sud de la France : kiwis, pêches, nectarines, cerises, abricots, issus de propriétés spécialisées dans l'arboriculture, soucieuses de développer une production de qualité et une "marge hectare" améliorée. Elle les distribue sur les 2/3 Nord de la France et l'Ouest de l'Allemagne.

Les fruits cueillis à maturité sont revendus dans les 24 à 48 heures, avec une différence gustative appréciable pour le client final. L'objectif est de permettre aux clients des Vergers de Beausoleil de diversifier

leur offre en produits frais. Cette démarche est garantie par une charte de qualité.

3 La SARL "Klorofil" créée en 2006 par Oscar Coupey et Christian Hubener (gérant) développe une activité de conseil en arboriculture. L'entreprise offre, à des agriculteurs individuels ou en groupe, une prestation technique, des audits de qualité des vergers (choix variétal, etc.), un accompagnement sur la création, le choix des sites et leur développement, en France, en Allemagne et en Russie.

Elle propose d'effectuer des bilans sur les points noirs des cultures spécialisées (arboriculture, vignes, maraîchage) en définissant des objectifs et en proposant une gamme de produits foliaires, permettant de mieux respecter l'environnement et de s'adapter aux contraintes économiques, en augmentant la rentabilité des vergers de façon significative et en évitant les fluctuations des récoltes liées aux quantités, à la qualité et aux calibres.

4 La coopérative "les Prunelais de Beausoleil" est prestataire de service pour le séchage des prunes à destination des agriculteurs locaux dont la SCEA du Canet (gérée par Oscar Coupey), l'EARL La Bourdette (gérée par Arnaud Delannoy), et Sophie Edanges à Gazaupouy.

Ce sont les agriculteurs eux-mêmes qui fournissent la main d'œuvre de la coopérative, qui a une capacité de séchage de 1500 tonnes de prunes par an.

La coopérative s'emploie à développer un projet d'économie d'énergie, en mettant en oeuvre des solutions alternatives plus économiques et écologiques, basées sur l'utilisation des énergies renouvelables : bio masse, énergie solaire, générateurs d'air chaud et huiles végétales en complément du GPL.

La coopérative utilise un prototype de machine unique (1997) qui permet la récolte de 60 à 80 tonnes de prunes par jour, soit 6 arbres à la minute, qui a été fabriquée par la société Cepparo à Verteuil d'Agenais dans le Lot et Garonne. La structure compte investir dans une deuxième machine en 2007.

En développant ces nouvelles techniques, Oscar Coupey et Arnaud Delannoy ont ainsi amélioré la rentabilité de leur production tout en veillant à garantir la qualité des fruits issus de leurs vergers.

Réservation des gîtes, contact : Isabelle COUPEY

Tel : 05 62 28 84 61 - 06 71 58 50 21

Mail : iocoupey@club-internet.fr

SCEA de Canet / Vergers de Beausoleil / Klorofil

Pour tout renseignement, commande de pruneaux au détail ou en gros, fruits frais à la saison,

contact : Oscar COUPEY

Tel bureau : 05 62 68 48 22 - Fax 05 62 68 47 30

Portable : 06 07 27 08 53

Tel site de production : 05 62 28 80 42

Mail : sceacoupey@club-internet.fr

Site web : www.vergers-de-beausoleil.com

Si le pruneau est le seul fruit subventionné par l'Europe, il n'en est pas moins très concurrencé sur le plan mondial (Chili, Argentine, Etats-Unis).

Une IGP (Indication Géographique Protégée) protège désormais le pruneau.

"L'IGP est le nom d'un territoire d'origine et désigne un produit qui en est issu, dans les cas où une qualité, une réputation ou une autre caractéristique du produit peuvent être attribuées essentiellement à cette origine géographique. L'IGP est liée à un savoir faire, elle ne se crée pas, elle consacre une production existante."

Source Sopexa : <http://www.sopexa.com>



34 communes
17220 habitants

Bienvenue aux Jardins de Coursiana

Les jardins de Coursiana s'étendent sur 6 hectares, aux portes du village de La Romieu, inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité, près d'un des chemins gersois de Saint-Jacques de Compostelle.

Face à la collégiale, cet ensemble végétal de toute beauté a été créé en 1974 par Gilbert Cours Darne, un éminent botaniste qui a reçu en 1995, le prix Olivier de Serres, la plus haute distinction de l'académie d'Agriculture.

En 1992, Arnaud et Véronique Delannoy ont repris l'arboretum pour le développer. Aujourd'hui propriétaires de ce domaine unique, ils proposent de découvrir la visite des quatre jardins : le potager familial, le jardin à l'anglaise, "fouillis" de plantes arbustives

vivaces et annuelles, l'arboretum et ses 700 espèces d'essences rares dont la collection de tilleuls est classée sur le plan national, et le jardin de plantes médicinales aromatiques et à parfum, réalisé en partenariat avec "Fleurance Nature".

Leur travail a été distingué par le label "Jardin Remarquable" au niveau national en 2005.

Ayant une bonne connaissance des plantes sous notre climat, Véronique Delannoy participe à des déplacements comme en avril 2004 où elle s'est rendue au Brésil durant 3 semaines, pour une mission de protection de la nature sur les arbres en voie d'extinction, avec l'association du Conservatoire des Collections Végétales Spécialisée (CCVS), qui édite la revue trimestrielle "Hommes et plantes".

Dans leur pépinière, elle reproduit plantes rares, arbustes et vivaces que l'on peut acheter pour planter chez soi, et qui peuvent être, grâce à leur présentation en container, transplantés toute l'année.

La découverte originale et apaisante des Jardins de Coursiana constitue une visite des plus passionnantes pour tous les amoureux de la nature.

Salon de thé de campagne et tisanderie, boutique de vente directe de pruneaux.

Les jardins de Coursiana sont ouverts du :

15 avril au 1^{er} novembre.

Tel. : 05 62 68 22 80

Site web : www.jardinsdecoursiana.com

Véronique
et Arnaud Delannoy



nouveaux arrivants

Laure Couture, mode en vogue en Lomagne

Anne-Laure Maerten



Anne-Laure Maerten a créé son entreprise à Lectoure, début août 2006, en pleine saison estivale.

Elle a ouvert son atelier à proximité des Thermes au 118, rue Nationale.

Native de Donzac dans le Tarn et Garonne, cette jeune femme a choisi la cité lomagnole, attirée par le charme de la ville et les nombreux amis qu'elle y compte.

Elle déclare : "J'ai un excellent contact et les gens sont sympathiques, ce qui s'est traduit par une demande et une bonne clientèle dès le départ."

Une fois obtenu le bac "artisanat des métiers d'art" à Toulouse au lycée Gabriel Péri où elle a suivi des cours de couture, stylisme, dessin et création, elle effectue de nombreux stages en entreprises. Elle apprend d'abord le vêtement sur mesure aux côtés du styliste toulousain Laurent Trangoni, puis complète sa formation en retouches et ameublement à Agen chez "Point Couture" avec Iwona Wrobel, durant 4 ans. Après un ultime stage en magasin de confection de prêt-à-porter féminin, elle est fin prête pour s'installer.

Son activité comprend la retouche, la transformation de vêtements, la confection sur mesure, la création de robes et de toilettes de mariée.

La couturière confirme : "Je viens dernièrement de réaliser une robe de soirée. Tout cela, je le crée à partir de patrons fournis par les clientes. Cela vaut même pour les chapeaux. Dans l'ameublement, je confectionne les rideaux sur mesure, avec le tissu que l'on m'apporte, effectuant à domicile la prise de mesures pour un travail précis et parfait."

Après quatre mois de travail, Anne-Laure Maerten est satisfaite de son installation à Lectoure.

"Il est nécessaire de beaucoup travailler et de bien connaître son métier avant d'ouvrir un atelier de couture" confie-t-elle, "C'est une démarche que j'ai vraiment étudiée et préparée avec une solide formation, des connaissances en gestion et même une étude de marché."

La satisfaction des clients témoigne de la réussite de son intégration.

Atelier "Laure Couture"

118, rue Nationale à Lectoure Tel : 05 62 28 55 39

Ouvert du mardi au jeudi :
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30,
vendredi non stop de 9h à 17h,
samedi de 9h à 13h30.

Un hôtel d'entreprises

pour répondre aux besoins
des acteurs économiques

L'hôtel d'entreprises a été inauguré le 14 septembre 2006 en présence de Messieurs Le Préfet du Gers et le Sous Préfet de l'arrondissement de Condom.

La communauté de communes accompagne au quotidien les porteurs de projets économiques et répond à la demande d'implantations d'entreprises de différentes façons.

Les entreprises souhaitent trouver des locaux pour installer leur activité.

Pour répondre à leurs besoins et dans l'attente de trouver les sites adaptés, ou la construction de leur unité de production, la CCLG propose diverses formules d'accompagnement.

C'est la raison pour laquelle la communauté de communes, qui disposait d'un bâtiment situé en zone industrielle de Lectoure, a souhaité le rénover pour réaliser un hôtel d'entreprises.

D'une nature un peu particulière, l'hôtel d'entreprises a vocation à recevoir des entreprises qui cherchent à s'implanter ou à se créer sur le territoire, qui sont en attente d'un local adapté à leur activité, et qui font l'objet d'un accompagnement par le service économie.

Les entreprises en création peuvent y rester jusqu'à trois ans, les autres deux ans.

Situé sur la zone d'activités de Lectoure, le bâtiment peut recevoir 4 entreprises.

L'hôtel se compose de 10 bureaux modulables. Soit un total de surface exploitable de 265,75 m² et une surface extérieure de 5 000 m².

Avec un loyer hors charges au m² de 4,5 €, la CCLG souhaite inciter à la création d'entreprise et développer ainsi l'emploi.

A ce jour, deux entreprises sont installées :

Esprit Formation :

Jeune entreprise, enregistrée depuis le mois de mai 2006, elle base son activité sur trois axes stratégiques :

- Les formations sécurité, et prévention des risques professionnels auprès des TPE, PME, du secteur du



De gauche à droite : M. Le Sous-préfet de l'arrondissement de Condom Raymond Vall, maire de Fleurance et Conseiller Régional Gérard Duclos, maire de Lectoure Monsieur le Préfet du Gers - Bernard Lapeyrade, président de la CCLG Georges Courtès, Vice-président du Conseil Général.

BTP, entreprises artisanales et collectivités territoriales (les tests sont réalisés en partenariat avec PICA Consultants à Fleurance).

- Les formations en communication, développement personnel et management.

- Le conseil et la création en communication produits. Cette entreprise fait travailler 4 personnes.

Régie Rurale de Services de Lomagne

Association créée le 23 mars 2002, la Régie Rurale assure une activité d'insertion de demandeurs d'emploi dans le monde du travail via des activités comme le ménage, le jardinage, le petit bricolage et la livraison à domicile. Elle emploie 7 personnes au total (4 à temps plein et 3 à temps partiel) et a souvent recours à des intérimaires d'Aide 32 (38 personnes ont ainsi déjà travaillé pour la Régie Rurale).

Elle s'est installée dans les locaux de l'hôtel d'entreprises en attendant la réalisation de l'immeuble qu'elle veut construire sur la zone d'activités de Lectoure et qui recevra son activité.

2 entreprises peuvent encore s'installer.

Contact CCLG : service économie, 05 62 64 22 55
Mail : service-economie@lomagne-gersoise.com

Accès à Internet à haut débit :

La CCLG va lancer une consultation pour la couverture des zones blanches du territoire.

La communauté de communes va piloter un projet de couverture des zones blanches sur une dizaine de communes de son territoire, aux côtés de ses partenaires institutionnels.

Malgré l'extension de la couverture ADSL en 2006, une partie des communes du territoire de la CCLG ne sera pas desservie en haut débit par les opérateurs télécom. L'accès à l'Internet haut débit n'étant pas un service public, il n'est pas garanti pour tous et en tout point du territoire français au même tarif. C'est pourquoi, sans une intervention publique, cette situation risque de perdurer.

Pour réduire ces inégalités en termes d'accès à l'Internet, la CCLG répond à l'appel à projets "Midi-Pyrénées numérique" lancé par le Conseil Régional, auquel est associé le Conseil Général du Gers et a

lancé une consultation sur les besoins des communes dont 20% des foyers ne sont pas desservis par l'ADSL. Il s'agit de développer des solutions alternatives d'accès à l'Internet pour couvrir les besoins des habitants et entreprises non éligibles à l'ADSL.

Sont concernées les communes de Cadeilhan, Castelnau-d'Arbieu, Castéra-Lectourois, Céran, Gavarret-sur-Aulouste, Lagarde-Fimarcon, Lalanne, Lamothe-Goas, La Romieu, Sainte-Radegonde, Taybos.

Afin de permettre à d'autres communes voisines de s'inscrire dans cette démarche et dans la dynamique, la CCLG devrait assurer la coordination et la mutualisation de l'opération.

Contact CCLG : Anne Riehl, 05 62 64 22 55
Mail : ntic@lomagne-gersoise.com

retrouvez toutes les informations concernant
la communauté de communes sur notre site web :
www.lomagne-gersoise.com



"En commun" est une publication de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

60 bis, rue Gambetta 32500 FLEURANCE Tél : 05 62 64 22 55 Fax : 05 62 64 22 56 Email : communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com

Directeur de la publication : Bernard LAPEYRADE Directrice de la rédaction : Hélène SCHWARTZ Conception, maquette et réalisation : Atelier COCHARD

Impression : Maison des arts graphiques Photos : tous droits réservés.